

Programme d'intégration cantonal Canton de Neuchâtel Rapport final

*Un rapport final complet et accompagné par le tableau "Comptes" (Annexe 2) **et des photos du projet** doivent être adressés au COSM au plus tard trois mois après la fin du projet.*

Informations principales

Nom du projet : JE PARTICIPE DONC JE VOTE

Informations sur l'organisme porteur de projet

Nom de l'organisme : FéNeCi

Type d'organisme : Association

- Si « Autre », veuillez spécifier:

Adresse postale : RUE DU VERGER ROND 1

Nom et prénom de la personne de contact : GIANFRANCO DE GREGORIO

Téléphone(s) : 079 394 27 56

E-mail : info@feneci.ch

Période de déroulement du projet

Date de début du projet :

MOIS ANNEE

Date de fin du projet :

MOIS ANNEE

Informations bancaires

Nom de l'établissement bancaire ou postal : BCN

Localité : NEUCHÂTEL

Titulaire du compte : FéNeCi

Adresse postale : Rue du Verger Rond 1, 2000 Neuchâtel

Évaluation du projet

Activité(s) réalisée(s)

Est-ce que toutes les activités prévues (point 6 du formulaire de demande de subvention) ont été réalisées ? Si non, pourquoi ?

- Dans notre lettre du 2 décembre 2024 au COSM et les deux communes (Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds), nous avons expliqué les motivations de notre démarche d'ENCOURAGEMENT CITOYEN EN VUE DES ELECTIONS CANTONALES EN 2025. Nous avons aussi remis le budget estimé qu'il nous aurait fallu pour mener à bien le projet. Bien avant cette lettre, soit le 6 novembre 2024, nous avons rencontré M. Grégory Jaquet pour lui parler de ce projet. Celui-ci étant de produire une vidéo, voire d'autres supports de communication comme les affiches, qui encouragent la population à voter. Pour rappel, référence était faite à une étude du FSEM selon laquelle seulement 18% des étrangers dans le canton ayant le droit de vote l'exercent.

- Début décembre 2024, nous avons envoyé une carte de vœux à toutes les communes du canton, annonçant notre intention de lancer le projet dans les semaines suivantes et que nous allions avoir besoin de les rencontrer pour en parler. Dans la foulée, le site internet de la FéNeCi a été mis à jour, notamment le chapitre "projets" et agenda par la suite de façon régulière.

- Tout au long du projet, le Centre portugais de Monruz est devenu un peu "notre quartier", car c'est là que nos réunions étaient tenues et à chaque fois un PV était communiqué sur le groupe WhatsApp de tous les membres du comité de la FéNeCi.

- 9 janvier 2025 à La Chaux-de-Fonds, nous avons eu une réunion avec le COSM, les deux Cheffe de service des deux grandes villes pour lancer le projet, avec un budget réduit au final. La veille, nous avons rencontré M. Bertrand Cottier, Chef de service de la population et des quartiers de la commune de Neuchâtel pour parler de ce projet.

- Par la suite, des rendez-vous se sont enchaînés pour rencontrer les communes :

a/ 14 janvier à 11h Le Locle, reçus par le Président et VP du Conseil communal, soit MM Antony von Allemn et Michaël Berly

b/ Le même jour à 17h Fleurier, reçus par le chancelier de Val-de-Travers, M. Christian Reber.

c/ le 17 janvier à 15h30 à Milvignes, reçus par la Conseillère communale en charge de la culture, Mme Solange Platz Erard. Puis à la journée d'accueil des nouveaux habitants de la commune, Emmanuel Mbayiha a représenté notre association dans la soirée pour expliquer le projet.

d/ Le 20 janvier à 14h, Boudry, reçus par la Conseillère communale en charge de la culture, Mme Anne Macherel Rey.

e/ Le 3 février à 14h, Laténa, reçus par la conseillère communale en charge de la cohésion, Mme Vanessa Renfer.

f/ Puis le même jour à 16h, La Chaux-du-Milieu, reçus par le Conseiller communal M. Philippe Raval

g/ Le 5 février à 16h15 rencontre avec le Conseiller communal du Val-de-Ruz en ville de Neuchâtel, M. Roby Tschopp.

- Les rencontres avec les communes avaient pour but de chercher une collaboration actuelle et future dans ce domaine car, la commune est le premier point de contact du nouvel habitant en Suisse. De plus, en allant rencontrer les gens chez eux, ça fait sens car nous sommes en période électorale même si la FéNeCi ne faisait pas campagne pour un parti ou un autre. Enfin, ça nous semble crucial de parler de ce sujet avec la base, pour la vitalité de notre démocratie et franchement les communes ont beaucoup apprécié notre démarche. A chaque fois la FéNeCi avait une délégation de 3 ou 4 personnes. Après chaque réunion, un PV était transmis aux membres du comité sur notre groupe WhatsApp.

- Toutes nos activités (débat politiques) en lien avec ce projet étaient communiquées sur le site internet de la FéNeCi qui étaient constamment mis à jour, notamment l'agenda. Cela permettait les communes et les partis politiques de suivre nos rendez-vous ou nous contacter. Facebook de notre association était aussi utilisé, en plus du groupe whatsapp du "comité élargi" de notre association.

- Nous avons aussi informé tous les médias locaux de notre projet (ArcInfo, RTN, Canal@, RTS antenne Neuchâtel et TV Décourte). Nous avons l'habitude de travailler avec RTN pour la publicité de nos programmes, notamment des projets sous forme de conférences & séances d'information.
- De nombreux flyers (format A5 et A3) ont été aussi imprimés et diffusés via les réseaux sociaux mais aussi physiquement dans différents endroits, parfois avec le soutien des services d'affichage ad hoc.
- Pour communiquer avec les 9 partis, les communes, etc. nous avons décidé d'avoir un seul e-mail info@feneci.ch qui est consultable par deux personnes de la FéNeCi en même temps.
- le 1^{er} février à 18h, rue de la Serre 12 à La Chaux-de-Fonds, eut lieu notre 1^{ère} rencontre & débats avec les communautés pour sensibiliser sur l'importance de voter & élire, suivi d'un apéro dinatoire aux saveurs magrébines.
- le 12 février a commencé le tournage de la vidéo dans le canton par une citoyenne du Val-de-Ruz. Le même jour avons aussi tourné des images de la représentante du PSN à La Chaux-de-Fonds et le représentant du POP au Locle. Par la suite, d'autres personnes représentant tous les partis mais aussi les citoyens/nnes et différents lieux du canton ont été filmés : La Chaux-du-Milieu, La Chaux-de-Fonds, Les Plancettes, Val-de-Ruz, Le Locle, Val-de-Travers, La Grande-Béroche, Neuchâtel-ville, St-Blaise, Marin, Boudry, Auvernier, etc. Le tournage, parfois avec drone, était assez laborieux car nous avions peu de temps et il a fallu parfois retourner et refaire les images pour des raisons diverses ou volonté des participant.e.s, ou avoir des autorisations de la police (drone dans des zones avec habitants). Nous saluons ici l'excellent travail fait par M. Christophe Golay de l'agence Côté gauche.
- le 18 février à 18h à la Colonia Libera Italiana, Neuchâtel: 2^{ème} débat entre candidat.e.s au Grand Conseil. L'accueil a été fait par M. Thomas Facchinetti qui nous a présenté à l'occasion l'origine de ce lieu emblématique en matière d'intégration des immigrés. Il y avait dix candidats pour le débat qui a été suivi par un apéro.
- le 25 février, la vidéo était prête pour être diffusée sauf que nous avons dû la retoucher; la dernière version diffusée le 3 mars.
- le 4 mars à 19h, salle du Conseil Général, Neuchâtel : 3^{ème} débat entre candidat.e.s au Conseil d'Etat, avec la modération de M. Nicolas Willemin d'ArcInfo. Il y avait 8 candidat.e.s. et un apéro a été offert après le débat. La FéNeCi a souhaité organiser un débat dans un lieu institutionnel pour justement favoriser la rencontre entre futurs élu.e.s et la population dans un lieu symbolique.
- Certaines communes ont publié dans leur Newsletter une annonce de la FéNeCi dans plusieurs langues appelant la population à voter. Il s'agit de Milvignes, Val-de-Ruz et La Grande-Béroche. La commune de Neuchâtel a aussi publié dans N+ un message court concernant notre projet ainsi que la vidéo sur le site internet de la ville. Il est bien possible que les autres communes ont fait la publicité de notre projet d'une manière ou d'une autre (mailing, réseaux sociaux, etc.) que nous ne pouvons pas rapporter ici.
- Certaines communes ont aussi proposé d'autres soutiens comme la mise à disposition de salle pour des réunions de sensibilisation & débats : Cressier, Laténa, Boudry et Milvignes. A noter pour les prochaines initiatives.
- De même tous les partis politiques recevaient un e-mail d'invitation aux débats et un flyer. Ces derniers ont beaucoup circulé sur les réseaux sociaux ou mailing, ce qui explique une participation importante des partis politiques à nos débats.
- le 8 mars à 19h à La Chaux-de-Fonds: 4^{ème} débat dans la salle du CPNE, rue de la Serre 62, suivi d'un apéro. Contrairement aux autres débats, une faible affluence due au fait qu'il y avait beaucoup de manifestations en même temps organisées par les autres associations et communautés. Toutefois, le débat était très intéressant, avec 7 candidat.e.s au Grand conseil si bien que l'apéro est terminé peu après 23h!
- le 12 mars, 19h, à La Rebatte, Chézard St-Martin, 5^{ème} débat suivi d'un apéro. Les invitations à ce débat avaient été envoyées par la commune à 1700 personnes détentrices du permis C. Malgré cette excellente initiative, peu de gens ont répondu présents, alors que pour les candidat.e.s (Conseil d'Etat et Grand conseil) il y en avait onze. Il y a encore du pain sur la planche pour motiver les gens à participer et soutenir notre démocratie.
- le 13 mars à 19h, dans la salle du Conseil général à La Chaux-de-Fonds, eut lieu notre 6^{ème} et dernier débat avec les candidats au Conseil d'Etat, suivi d'un apéro. Le débat était conduit par M. Luc Olivier Erard, journaliste d'ArcInfo en présence d'un bon public et 6 candidat.e.s

- La vidéo que nous avons réalisé est sur les réseaux sociaux de la FéNeCi (YouTube et Facebook). Ayant dû retoucher la vidéo deux reprises, à chaque fois nous perdions le nombre de vues d'avant. Actuellement sur YouTube elle a été vue 415 fois mais il faudrait ajouter autant en tenant compte des versions précédentes effacées. Sur Facebook, nous avons fait une campagne active avant que le réseau social ne bloque notre publicité après une semaine, sans savoir pourquoi. La vidéo a malgré tout eu 62'552 vues et 15'898 couvertures dans le canton.

Atteinte des objectif(s)

Quels objectifs ont été atteints ? Quels objectifs n'ont pas été atteints ou que partiellement et pourquoi ?

OBJECTIFS ATTEINTS :

- rencontrer et collaborer avec les communes,
- collaborer avec les partis politiques et leurs candidat.e.s,
- organiser les débats en présence des électeurs / trices aussi bien suisses que d'origine étrangère,
- faire une vidéo de campagne.

OBJECTIFS PARTIELLEMENT ATTEINTS :

- les communes avec peu de communautés étrangères (petites communes) se sont montrées peu pressées à nous rencontrer. Notre but étant avant tout d'encourager les gens à voter, cela concerne tout le monde qui aime notre démocratie.
- Dans tous les débats organisés, l'UDC n'a pas été présent sauf lors du débat du 12 mars à Chézard-St-Martin. Et pourtant nous avons envoyé chaque fois les invitations à tous les partis politiques ainsi que tous les indépendants.
- Faute de moyens et de temps, nous n'avons pas pu faire des affiches visibles dans l'espace public et une sérieuse campagne sur les réseaux sociaux et les médias. Si une vidéo est réalisée, il faut qu'elle soit vue, sinon ça ne sert à rien de la faire.
- le taux de participation est resté comme il y a 4 ans, soit 32%. Dans les montagnes neuchâteloises, il est même plus bas. Nous aurions aimé le voir au moins bouger un peu dans le sens opposé.

Évaluation de la réussite du projet et effets espérés à long terme

Comment évaluez-vous, de manière globale, le déroulement et les résultats de votre projet ? Quels sont les effets que vous espérez atteindre sur le long terme ?

Globalement le projet est une réussite. Nous avons mené "une campagne dans la campagne" et c'est une très bonne chose pour la démocratie. Le nom de FéNeCi est désormais bien connu par toutes les communes et les partis politiques. Nous avons par exemple une invitation pour être présent dans une soirée d'accueil de nouveaux habitants de la commune de Val-de-Ruz le 13 septembre 2025. il faudra capitaliser sur cet élan pour continuer la collaboration avec les autres communes et les partis politiques, voire les autres soutiens comme La Lotterie Romande. Celle-ci a proposé un soutien financier tout dernièrement mais trop tard car le projet étant terminé.

Forces du projet

Qu'est-ce qui a particulièrement bien marché dans votre projet ? Quels sont les points positifs du projet ?

- la vidéo sans doute qui a été très appréciée
- Cette vidéo pourra aussi être utilisée pour le futur, si nécessaire être adaptée
- les débats politiques dans les salles du Conseil général
- le site internet de la FéNeCi qui nous a facilité la tâche pour communiquer avec les partis politiques. Un parti nous a dit qu'il le consultait quotidiennement pour organiser les agendas de ses candidats par rapport à nos débats.
- Rencontres entre les candidat.e.s et la population.

Faiblesses du projet

Qu'est-ce qui a été difficile ou a moins bien marché dans votre projet ? Pour quelles raisons ? Avez-vous des pistes pour améliorer vos actions futures ?

- Lors de certains débats, il y avait peu de gens. Et pourtant nous avons fait le meilleur de nous même pour informer et mobiliser les gens.
- Il faudra pour les prochains débats choisir un ou deux thèmes pour débattre en une heure maximum.
- Nous devrions utiliser efficacement les outils actuels de communication : les réseaux sociaux pour informer et filmer nos activités sur YouTube ou Facebook Live, par exemple, pour que les gens puissent suivre les débats depuis où ils veulent, avec la possibilité de les conserver. Nous avons des méthodes de communication et information à moderniser un peu. Filmer les débats et diffuser sur les réseaux sociaux n'a pas été possible car nous n'avions pas de budget (CHF 1'000 par soirée).

Participation

Combien de personnes étaient présentes (estimation) ? Quel type de public a davantage participé à votre projet ? Quelles démarches avez-vous effectuées pour atteindre votre public ?

Environ deux cents personnes ont suivi nos débats en présentiel.

Par contre, nos actions via la vidéo et les flyers, courriers et courriels aux communes et partis politiques, les médias, articles dans les newsletters, réseaux sociaux des associations est communautés membres de la FéNeCi ou pas, etc. l'impact a été grand.

Remarques (facultatif)

Comptes

Les comptes détaillés doivent obligatoirement être joints à ce rapport (annexe 2).

Lieu et date : Neuchâtel, le 17 avril 2025

Signature manuscrite ou électronique du responsable de projet (obligatoire) :

Rapport à adresser au COSM :

Par courriel : cosm.projets@ne.ch
Par envoi postal : Service de la cohésion multiculturelle (COSM)
Place de la Gare 6
2300 La Chaux-de-Fonds
032 889 74 42

Photos des débats du projet

JE PARTICIPE DONC JE VOTE



1^{ère} débat & rencontre du 1^{er} février, rue de la Serre 12, La Chaux-de-Fonds



2^{ème} débat, 18 février, Colonia Libera Italiana





3^{ème} débat, 4 mars, salle du Conseil général, Neuchâtel





4^{ème} débat, 8 mars, salle CPNE, La Chaux-de-Fonds



5^{ème} débat, 12 mars, La Rebatte, Chézard St Martin



6^{ème} débat, 13 mars, salle du Conseil général, La Chaux-de-Fonds

Annexe 2: Comptes de votre projet

Nom du projet	JE PARTICIPE DONC JE VOTE	Total des dépenses au budget	19 200,00 CHF
Nom de l'organisation	FENECI	Total des dépenses réelles	19 200,00 CHF
Bénéfice ou déficit budgété	100,00 CHF	Total des recettes au budget	19 300,00 CHF
Bénéfice ou déficit réel	100,00 CHF	Total des recettes réelles	19 300,00 CHF
Ecart avec le budget	- CHF	% Subvention COSM (max 70%)	0,155440415

Dépenses, combien ce projet a-t-il coûté			
Type	Description	Budget	Comptes (dépenses réelles)
Charges de personnel (salaires et honoraires)			
Travail bénévole (25 ./heure)			8 000,00 CHF
Coûts d'infrastructure (location de salle, téléphone,...)			
Journalistes			1 000,00 CHF
Salle			400,00 CHF
Déplacement			600,00 CHF
Frais de mise en œuvre (achat de matériel, nourriture,...)			
Apéro, boissons, divers			3 600,00 CHF
Communication (graphisme, imprimés,...)			
Site internet			400,00 CHF
Flyers			500,00 CHF
Affiches			300,00 CHF
Vidéo			3 900,00 CHF
Frais divers			
Publicités			500,00 CHF

[illegible]